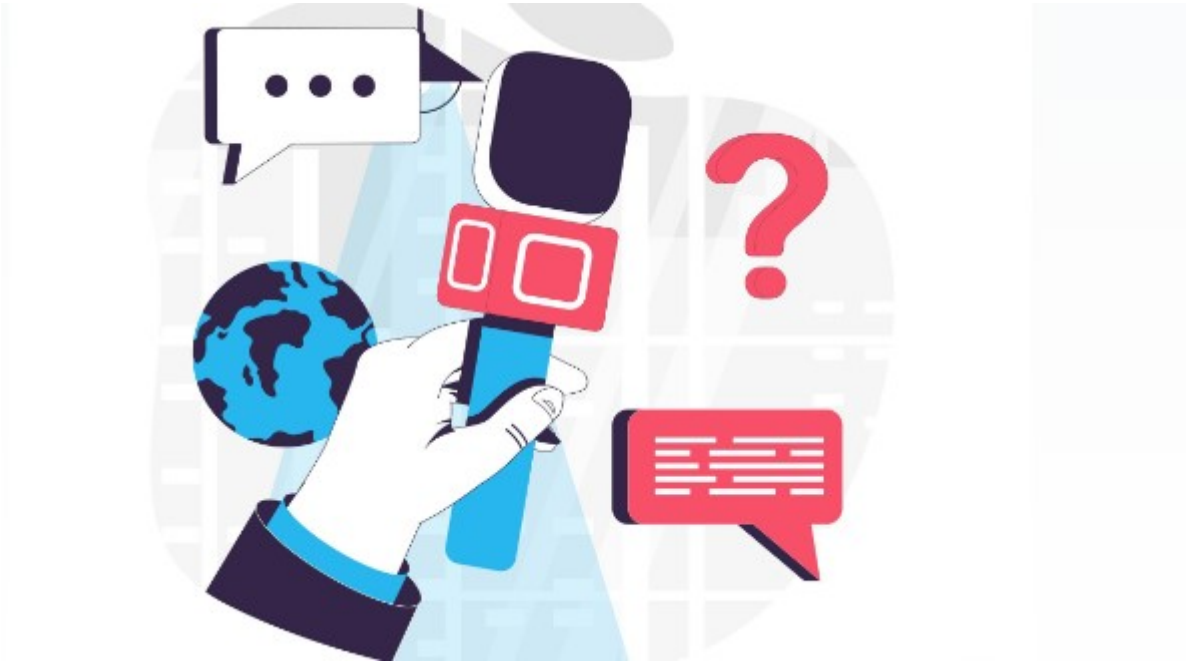
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 23 janvier 2023

34 043 cartes de presse attribuées en 2022



En 2022, la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) a délivré 34 043 cartes. Un chiffre en baisse d'un peu plus de 1 % par rapport à 2021. Cette érosion fait passer le nombre de journalistes actifs sous la barre des 34 000 (417 cartes attribuées sont des cartes de journalistes honoraires).

33 626 journalistes actifs

Dans ces 33 626 journalistes actifs, la parité continue à progresser. La répartition est aujourd'hui de 17 431 hommes, 16 107 femmes et 88 personnes qui se sont déclaré neutres. Les femmes sont majoritaires depuis plusieurs années dans les premières demandes de carte de presse (53%). Elles le sont aussi chez les 8 417 pigistes et les 1 296 demandeurs d'emploi, dans la même proportion. Elles ne représentent en revanche que 46% des demandes de renouvellement des journalistes mensualisés et 20 % des cartes de directeurs.

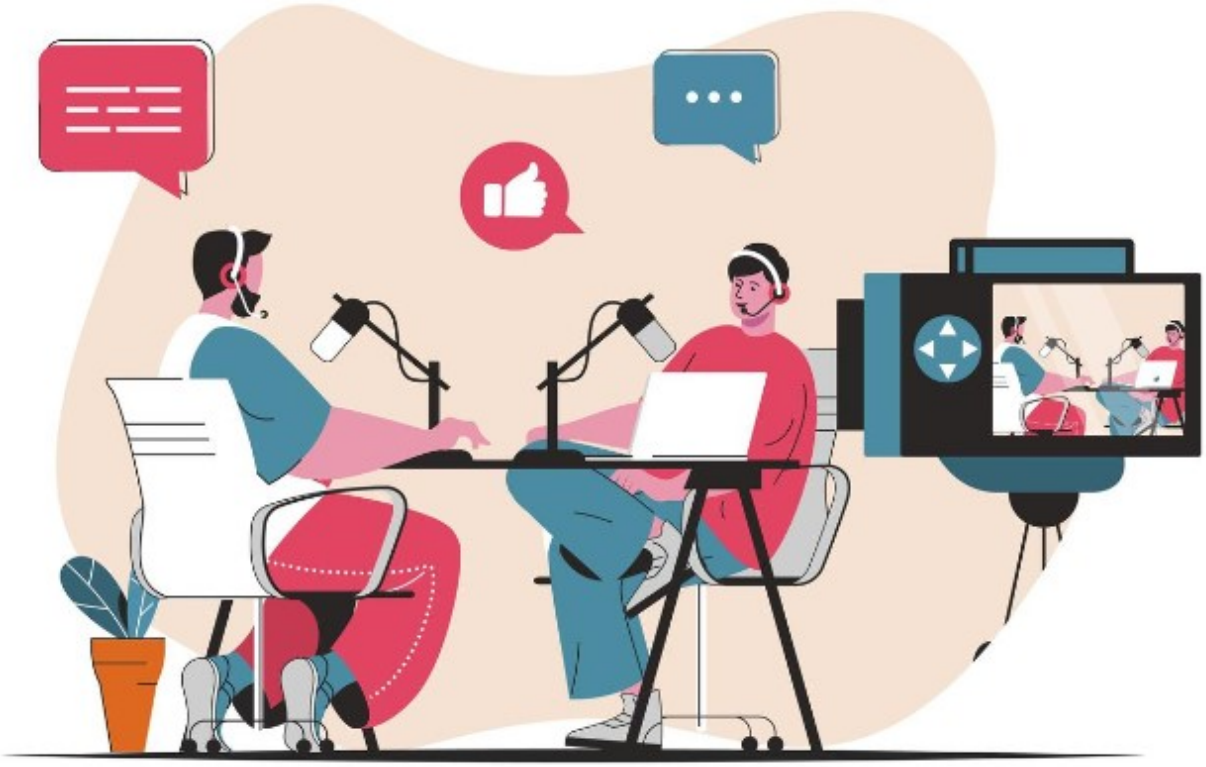
Des indicateurs positifs

D'abord, les premières demandes de carte continuent de progresser avec 1 950 primo-demandeurs en 2022 (+4,7%). Est-ce un effet de la pandémie ? En 2020 et 2021, le nombre de diplômés des cursus reconnus par la profession avait considérablement augmenté dans les premières demandes (28 % et 23 %). Il revient aujourd'hui à un taux de 16 %.

501 refus de cartes sur 35 510 dossiers examinés

Ecrit par Echo du Mardi le 23 janvier 2023

Ensuite, les cartes accordées aux demandeurs d'emploi sont en forte baisse (-20 %), alors que la commission a continué à appliquer en 2022 des mesures d'accompagnement 'Covid' pour faciliter l'attribution de la carte aux journalistes privés d'emploi. La Commission reste attentive à la situation des professionnels les plus précaires. Sur 35 510 dossiers de cartes examinés, elle n'a émis que 501 refus (1,4 %).
Mireille Hurlin



Copyright Freepik

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !